



Siège social :

Mairie, 48220 – Saint Maurice
de Ventalon

Adresse postale : Mairie

48220 – Le Pont de Montvert

tél : 04-66-32-93-30

fax : 04-66-45-85-76

Compte-rendu du conseil communautaire du mercredi 25 mai 2011 à la mairie du Pont de Montvert

Titulaires présents : Jean-Pierre ALLIER (Fraissinet de Lozère) ; Jean-Claude DAUTRY (St Andéol de Clerguemort) ; Jacques HUGON (St Frézal de Ventalon) ; Alain JAFFARD (Le Pont de Montvert) ; Camille LECAT (St Andéol de Clerguemort) ; Daniel MATHIEU (Président) ; Dominique MOLINES (Fraissinet de Lozère) ; Sophie PANTEL (Le Pont de Montvert) ; Michel RIOU (St Maurice de Ventalon) ; Nils BJORNSON LANGEN (Fraissinet de Lozère) ; Jean-Paul VELAY (St Maurice de Ventalon) ; Alain VENTURA (St Frézal de Ventalon).

Suppléants présents : Maurice JEANNET (St Frézal de Ventalon).

Titulaires excusés : Albert DOUCHY (Le Pont de Montvert) ; Jean-Claude LIEBER (St Frézal de Ventalon) ; Richard METGE (St Maurice de Ventalon) ; Jean-Marie THOYER (Fraissinet de Lozère).

Présence de : Aurore PLAGNES, Présidente de l'association « Trait d'Union ».

Secrétaire de séance : Jacques HUGON.

Commentaires sur le compte-rendu du conseil communautaire du 27 avril 2011 :

Voté à l'unanimité.

Association « Trait d'Union » : présentation des comptes de l'association par la Présidente :

Aurore PLAGNES présente au conseil communautaire un bref historique de l'association. On constate une évolution permanente de la structure dans tous ses domaines d'activité. L'association compte 13 salariés en 2011 + une prochaine embauche prévue, ce qui représente 8.20 équivalent taux plein.

En 2010, la crèche de St Etienne Vallée Française a ouvert un jour de plus et en septembre 2011 celle du pont de Montvert offrira un jour supplémentaire. Les frais liés à ce jour d'ouverture supplémentaire seront financés par la commune du Pont de Montvert pour 2011 uniquement.

Le bénévolat est en baisse depuis 2007, ce qui fait constater un manque d'implication des parents, qui pourrait être lié à la forte progression de l'association. Difficulté de s'investir dans une association qui prend de telles proportions, par manque de temps et par crainte de responsabilités plus importantes.

Pour le CLSH le projet ados est maintenant finalisé et lancé.

Concernant la trésorerie de l'association, un versement PSU sera versé par la CAF prochainement. Ce versement est de 24 000 €. Montant supérieur à l'année dernière dû en parti au taux de remplissage. Etant donné qu'une partie du versement sera payée sur 2012, l'association prévoit toujours dans son budget la participation financière de la communauté de communes. Le montant prévu au BP n'est donc pas modifié.

Le dossier FSE de 2008 est bouclé et en attente de paiement, celui de 2009 est en cours.

La question de l'avenir de l'association se pose non pas dans son expansion mais plutôt dans son organisation.

Aurore Plagnes qui souhaiterait plus tard déléguer sa présidence pense que personne ne voudra reprendre ses fonctions. Son travail représente environ 5 h par semaine, non rémunérées, et un travail continu de présence et de conseil. Aujourd'hui, l'association s'expose à de vrais problèmes de management, à une gestion financière de plus en plus lourde. L'association qui avait été créée pour répondre à des besoins occasionnels fonctionne aujourd'hui pour satisfaire des besoins permanents et indispensables à la population.

Une secrétaire a été embauchée pour 14 heures par semaine, mais pour être totalement reconnu, le poste nécessiterait des heures en plus pour s'adapter à l'évolution de l'association.

Conscients des problèmes, les élus pensent qu'il faut prendre des dispositions pour soutenir l'activité et continuer sa pérennisation.

Un groupe de travail est formé sur l'avenir propre de l'association : la création du futur Syndicat Mixte Enfance en relation avec le Contrat Enfance Jeunesse, la gestion interne entre communautés de communes et association.

Ce groupe de travail est composé de Sophie Pantel, Camille Lecat, Maurice Jeannet, Jacques Hugon, Daniel Mathieu et des membres de l'association Trait d'Union.

De plus, Daniel Mathieu propose qu'un compte rendu des budgets de l'association et du budget de la communauté de communes dans le cadre du CEJ soit présenté au prochain conseil communautaire de la Communauté de communes de la Cévenne des Hauts Gardons. Non seulement pour montrer aux élus l'évolution du travail qui est fait, mais aussi pour les impliquer davantage dans la structure à l'échelle de leur territoire et pour continuer le travail en commun.

Aurore propose à l'avenir d'être plutôt coordinatrice que présidente et suggère la double présidence des deux présidents de communautés de communes impliqués. Ce point sera porté à la réflexion du groupe de travail. Il est souhaité l'intégration de délégués de la Communauté de Communes de la Cévenne des Hauts Gardons à ce groupe de travail.

Camille Lecat demande que les maires qui n'ont pas de structure sur leur commune soient plus impliqués dans les débats de l'association et puissent être présents aux assemblées générales.

Création d'un comité de pilotage pour l'association « Trait d'Union » :

Sans objet car sujet traité ci-dessus.

Statuts pour la création d'un Syndicat Mixte Enfance :

Ce sujet est porté à l'ordre du jour du groupe de travail.

Création d'un comité de pilotage pour le projet de structure d'accueil sur Fraissinet de Lozère :

Dans le but de faire avancer le projet de santé sur Fraissinet de Lozère un comité de pilotage est créé. Il est composé de Sophie Pantel, Jean Claude Dautry, Daniel Mathieu, Jean-Paul Velay, Jacques Hugon et Jean-Pierre Allier.

Une date de rencontre est fixée le 12 juillet prochain à 14 heures au Pont de Montvert. La présence de l'ARS, la DSD, la DDCSPP et le médecin du Pont de Montvert est souhaitée.

Jean-Pierre Allier se charge de trouver des références de sites existants pour faire des comparaisons et s'appuyer sur des exemples concrets.

Travaux sur le chemin de Stevenson : étude des devis :

Le Président présente à l'assemblée les devis établis par Alain Molines. Des travaux sont nécessaires à deux endroits : après Rieumal et dans Rieumal où il faut créer un passage busé avec enrochement. Un chemin sera recréé juste à côté du chemin déjà existant afin que les ânes puissent passer.

Des demandes de financements vont être faites auprès du Parc National des Cévennes et d'autres structures pour des travaux réalisables au printemps 2012. Le montant estimé de l'opération n'excédant pas 4000 € HT, il n'est pas nécessaire de faire une consultation pour ces travaux. Le conseil communautaire approuve les devis à l'unanimité. Des conventions devront être signées avec les propriétaires et les mairies concernées. La communauté de communes préparera les conventions nécessaires.

Choix de la banque pour prêt : acquisition du bâtiment de la Cure du Pont de Montvert :

Monsieur le Président informe le conseil communautaire qu'il a demandé, par consultation une simulation de prêt. Quatre banques ont été consultées, trois ont répondu : le Crédit Agricole, la Caisse d'Épargne et la Caisse des Dépôts et Consignations. Le Président a demandé deux simulations aux banques : une sur 20 ans et une sur 25 ans à taux fixe.

La Caisse des Dépôts et Consignations n'a pas proposé de taux fixe, la Caisse d'Épargne a proposé un taux fixe mais supérieur à celui du Crédit Agricole. Ce dernier est donc retenu.

Acquisition du terrain pour la construction d'une caserne de Gendarmerie au Pont de Montvert :

Un projet de bail emphytéotique pour la gestion des locaux après la construction avait été proposé l'année dernière par la Gendarmerie à la communauté de communes. Il n'avait pas pu être signé car le dossier financier n'était pas encore assez mûr.

Aujourd'hui le bail peut être signé mais le terrain doit appartenir à la communauté de communes. Le Président propose à la commune du Pont de Montvert de faire l'acquisition de ces terrains à la commune du Pont de Montvert. Les élus de cette commune ont proposé par délibération un prix de vente de 48 000 €. Sophie Pantel et Alain Jaffard, élus du Pont de Montvert, se retirent de la séance du conseil le temps de permettre aux autres délégués de délibérer sur le prix. En conclusion, il est proposé d'acheter les parcelles au prix de 44 000 € à l'unanimité des votants. Sophie Pantel, maire du Pont de Montvert, accepte la proposition. La vente est donc conclue.

Coté financier, une subvention de 110 000 € dans le cadre de la DDR 2010 avait été obtenue. Sur présentation du paiement, il sera versé un acompte de 30 %, ce qui couvrira 75% de l'acquisition.

Une réponse négative de l'Etat a été reçue pour la subvention DETR 2011 sollicitée. Ne comprenant pas la raison du rejet du dossier, le Président propose de rencontrer le Sous Préfet. Les élus y sont favorables.

Le dossier de subvention du Conseil Général dans le cadre de l'aménagement de village passera en commission en juillet ou septembre pour une programmation sur 2012 et 2013. La SA HLM Lozère Habitations et l'architecte retravaillent sur l'avant projet sommaire pour le mettre au plus près des prescriptions qui avaient été émises par la Gendarmerie.

Compte rendu de la dernière réunion de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale,

L'objectif de la réunion était la présentation de la carte établie par le Préfet. Concernant le territoire, le Préfet a proposé la dissolution du SIVU de l'Estournal, le rattachement de Vialas à la communauté de communes des Hautes Cévennes et n'a pas tenu compte des remarques que les élus de notre communauté de communes avaient faites sur le SIVOM.

Le conseil communautaire décide de reprendre par délibération les propositions qu'il avait déjà adressées par courrier au Préfet en y ajoutant les arguments des habitants de Vialas pour le rattachement à notre communauté de communes.

Les communes membres du SIVU de l'Estournal sont invitées à se prononcer contre la décision du Préfet par délibération.

La communauté de communes est invitée à Vialas pour présenter ses réalisations et les projets en cours sur son territoire (le 17 ou le 18 juin = date à confirmer)

Point sur le raccordement du Haut Débit :

Le Président informe les élus que les travaux avancent mais que le Pays Cévennes est dans l'attente d'une autorisation (par convention) de la DIR-MED pour équiper et monter le site du point de collecte du Bougès en solaire. Une fois les équipements posés, le haut débit sera opérationnel sur Fraissinet de Lozère pour les sites de l'Eglise et de la Brousse, sur le Pont de Montvert sur Finiels et Montgros. Les travaux de montage devraient durer environ 15 jours.

Concernant le Signal du Ventalon, il devrait être opérationnel sous 15 jours également et alimenter les sites du col de Chalsio, du col du Bonnet et le village.

Programme « Habiter Mieux » :

Actuellement le Département étudie les modalités de mise en œuvre d'un Contrat Local Engagement Départemental nécessaire à la mise en place du fond d'aide.

Le Président propose au conseil communautaire de fixer un budget plus précis pour ne pas se trouver dans l'impossibilité de répondre à la demande et prévoir au BP 2012 les crédits nécessaires à cette opération.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré décide de budgétiser 40 dossiers sur 3 ans (soit 10 000 €), si l'on considère que chaque dossier pourra bénéficier d'une aide de la communauté de communes de 250 € maximum (comme voté lors du dernier conseil communautaire.)

Comptes rendus des dernières réunions et/ou commissions :

Assemblée Générale de la Maison de l'Emploi le 19 mai : à partir du 1^{er} juillet 2011 la Mission Locale ne fera plus la coordination avec la Maison d'Emploi. Il a été embauché un CAE de 6 mois renouvelable 6 mois. Il est à noter que le Pont de Montvert est la seule structure qui a pu pérenniser les emplois. La commune de Rieutord de Randon a fermé sa Maison de l'Emploi qui a été reprise par Meyrueis. La commune de St Andéol de Clerguemort a été félicitée par son action innovatrice de marché public avec clause d'insertion sociale pour la réfection d'un pont emporté par une crue.

Questions diverses

Commission Tourisme sur la Taxe de Séjour du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes : une réunion est prévue le 26 mai. Jean Paul Velay s'y rendra.

Création d'une ZAE sur Masméjean : la demande de DETR 2011 a obtenu une suite favorable. Il est proposé par les élus de demander un financement supplémentaire au Conseil Général dans le cadre de l'aménagement de village de 2012. Les études pourraient commencer avec l'aide des crédits de l'Etat.

Brochure Camisards : l'inauguration de la brochure Camisards est prévue le 2 juillet prochain. Le Parc National des Cévennes contribue à l'organisation, il s'occupera de la réalisation du carton d'invitation et de sa distribution. Une randonnée est prévue à 14 h aux Trois Fayards, ainsi qu'une présentation de l'histoire des Camisards sur la commune du Pont de Montvert, vers 17 h. Un apéritif sera servi à 18 h.

Maison de Marie sur Fraissinet de Lozère : l'Etat a accordé 60 000 € sur 90 000 € sollicités dans le cadre de la DETR 2011. Il ne reste plus qu'à attendre la subvention de la Région et les études pourront être lancées.

Il est proposé lors du prochain conseil communautaire d'inviter Alain Bertrand, Conseiller Régional, pour parler des problèmes de financement sur les dossiers que la communauté de communes a déposés à la Région.

Les sujets à l'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 20 h 30.